



# PROGRAMME D'AUTO-EMPLOI POUR JEUNES (PAJ)

## Objectif :

Offrir une opportunité d'insertion aux jeunes déscolarisés ou sans qualification.

## Cibles :

Destiné en priorité aux jeunes de 18-35 ans intéressés par l'auto-emploi et la création de la TPE notamment pour :

- Les déscolarisés ;
- Les sans diplôme et sans qualification (niveau secondaire maximum).

## Conditions :



- Avoir participé à la session de sensibilisation proposée par la Maison de l'Auto-Entrepreneur (MAE);
- Etre sélectionné(e) au concours de plans d'affaires;
- Choisir un domaine d'activité proposé par la MAE.

## Plafond du financement :



- Le montant des projets sollicité au financement du PAJ est plafonné à **2.000.000 F CFA**.

## Mécanisme de prise en charge :



- Le candidat au dispositif PAJ doit valider une formation de 03 mois auprès d'un partenaire de la MAE dans le domaine d'activité sollicité;
- Un Contrat de gérance sera signé avec le promoteur pour la gestion de l'activité jusqu'au remboursement intégral du montant emprunté.
- Après remboursement, l'activité sera entièrement cédée au promoteur.

## Durée :



La durée d'accompagnement est de 18 mois minimum dont :

- 03 mois de stage ;
- 03 mois de formation ;
- 12 mois de suivi post-installation.



*Multipliez vos opportunités d'emploi*

- 📍 **Libreville** (+241) 011 77 57 96/97 📍 **Franceville** (+241) 011 67 15 82
- 📍 **Port-Gentil** (+241) 011 56 04 88 📍 **Oyem** (+241) 011 98 66 13
- 📍 **Tchibanga** (+241) 011 82 06 60 📍 **Lambaréné** (+241) 065 16 81 21